

de la ville et de la banlieue exceptées, est dressée par ordre alphabétique ; on y remarque enfin d'abondants extraits des nouvelles rubriques, un heureux choix de décrets récents, et des notes très utiles pour la confection de l'*Ordo* des titulaires.

Le prix de l'*Ordo* est maintenu à 25 cts. Une centaine d'exemplaires cependant ont été cartonnés, ils se vendront 35 cts. Les feuillets de quelques exemplaires sont perforés, ce qui permet plus facilement de les détacher quand on désire les porter dans son bréviaire.

On devra donc indiquer aux libraires laquelle de ces catégories d'*Ordo* on veut avoir, avec entente qu'à défaut des exemplaires indiqués, la commande portera sur les copies restant encore en librairie.

Messieurs les libraires sont priés d'adresser leurs commandes à MM. Arbour & Laperle, 421 rue Saint-Paul, Montréal.

---

### Caisse ecclésiastique

---

#### Avis au clergé

---

**M**ONSIEUR le secrétaire général de la Caisse ecclésiastique du diocèse de Montréal nous prie de reproduire ici l'avis de convocation que, sur la demande de Mgr l'archevêque, il vient d'adresser à tous les membres de l'association.

Montréal, 28 novembre 1898.

Monsieur,

L'assemblée générale annuelle de la Caisse ecclésiastique se tiendra à l'archevêché le 29 décembre prochain, à dix heures a. m. et sera suivie d'une assemblée générale, — extraordinaire, — et spéciale pour discussion des amendements proposés par le comité nommé « ad hoc ». Vous recevrez le projet d'amendements la semaine prochaine.

Votre humble serviteur,

F.-L.-T. ADAM,  
Secrétaire-Général.